

- **Réponse aux déclarations liminaires**

Le directeur confirme la place centrale de la DGFIP et l'importance de nos missions, sans lesquelles aucune politique publique ne serait possible. Il combat toujours l'idée de « perte de sens » du travail, reconnaissant néanmoins que les agents peuvent se sentir perdus face au changement.

Suivant ce raisonnement, il précise que les évolutions en lien avec le Cadre d'Objectifs et de Moyens (COM) devront se faire en lien avec les agents, avec une vigilance sur l'impact des nouveaux outils (intelligence artificielle), afin d'éviter que nos missions soient vidées de leur contenu et que l'humain perde le contrôle. Nous n'avons évidemment pas manqué de lui signaler que plusieurs exemples récents, tels que le foncier innovant (exploitation d'image satellite sous traitée à Madagascar) qui sort les géomètres du terrain, ou GMBI à l'échec retentissant, ne nous rassurent pas.

S'agissant de GMBI, le directeur reconnaît les ratées de l'année passée, mais il préfère y voir « un mal pour un bien », certain que cette nouvelle application contribue à améliorer la qualité de nos bases...

Le COM est aussi l'occasion de revenir sur sa version précédente, avec le Nouveau Réseau de Proximité. Le directeur y voit toujours une réussite, avec un meilleur service rendu à l'utilisateur au travers des France Service (FS), plus nombreux et plus proches. C'est, pour lui, un réseau différent, mais pas moins bien, et même meilleur. La mise en place des CDL est également une réussite. Nous avons critiqué ces propos exagérés et peut-être prématurés, en citant notamment le rapport du 31 janvier de la Cour des Comptes, tout aussi positif que les affirmations du directeur, mais non sans nuances quant aux impacts sur les collectivités et nos modes de fonctionnement.

- **Campagne IR : bilan 2023 et perspectives 2024**

Sur le bilan, nous sommes revenus sur le chiffre de 12 % d'augmentation des flux d'accueil, afin d'indiquer qu'il est largement sous-estimé. En effet, bon nombre d'utilisateurs ont échappé à la statistique en étant reçu sans passer par l'accueil quand il s'agissait de compléter les notices GMBI.

Nous avons également demandé des précisions sur l'augmentation de 122,6 % de l'accueil dans les France Service, afin de savoir si ces utilisateurs étaient renseignés ou s'ils finissaient par revenir vers nos services. La direction a répondu qu'ils n'avaient pas les éléments pour le savoir, mais que les sollicitations de nos collègues référents leur laissaient penser que beaucoup de cas avaient été solutionnés sans 2ème contact... Pour

eux, la problématique GMBI est en bonne partie à l'origine de cette augmentation. Quoiqu'il en soit, les FS n'étant qu'un point d'entrée, ils ont fini par convenir que les usagers étaient revenus vers nos services, physiquement ou par mail, téléphone...

Nous avons également interrogé le directeur sur le « civisme fiscal » lié aux déclarations automatiques, qui représentent près de 25 % des déclarations traitées dans le Tarn. Pour nous, cette procédure contrevient au principe déclaratif et déresponsabilise l'utilisateur qui, de fait, a tendance à ne pas signaler un changement de situation, d'adresse, voire à omettre de déclarer un bénéfice alors qu'il vient de se créer en auto-entrepreneur. La direction admet ne pas avoir de retour qualitatif sur ces déclarations. Pour autant, selon eux, le principe déclaratif est respecté puisque l'utilisateur doit signaler tout changement ; il ne s'agit donc que d'un outil de simplification.

S'agissant de la campagne 2024, nous avons rappelé notre revendication portée lors de la Formation Spécialisée du 23 mars, à savoir l'emploi de vigiles, sans attendre, a minima sur les semaines de fin avril à la date butoir pour le dépôt papier. Le directeur réserve sa réponse dans l'attente de consigne de la DG. Clairement, la question des moyens trouve là son illustration la plus ignoble : le gouvernement met en regard la nécessité de couper dans les dépenses et la sécurité des agents et agents. Malgré nos alertes, le directeur confirme que les voltigeurs devront intervenir dans les files d'attente à l'extérieur, même en l'absence de vigile.

Confirmant nos propos liminaires, la campagne IR 2024 repose sur le « faire toujours plus, avec toujours moins ». Toujours moins d'agents et de moyens, mais toujours autant d'accueil, d'objectifs de décrochés, de délai de traitements des courriels et e-contact, de renfort des centres de contact, de permanences en France Service...

Et, évidemment, toujours pas de pont pour le 10 mai...

- **Cadre d'Objectifs et de Moyens 2023-2027**

La DG a beau dire à nos élus nationaux que les directions locales ont les clés en mains pour mettre en œuvre le COM, notre directeur, lui, attend les consignes et la déclinaison par le bureau SPiB des indicateurs dans un tableau de bord, sans calendrier précis... Pour plus de précisions il nous renvoie donc vers le national, indiquant néanmoins que des évolutions sont déjà à l'œuvre, dans le droit fil du précédent COM, et que le dialogue de gestion de la direction avec le Délégué Interrégional (au mois de mai) sera peut-être l'occasion d'en savoir plus en termes de planning.

- Plan de transition écologique

C'est la partie du COM que notre direction semble le mieux appréhender. Il est à noter cependant que le plan de transition de la DDFiP du Tarn, devant comporter des objectifs précis à horizon 2025 et annoncé par le pilote national ÉcoFip pour la fin de l'année 2023, reste en attente de validation et ne nous a pas été communiqué à ce jour. Nous avons exprimé notre souhait que ce plan de transition soit publié le moment venu, dans un contexte d'urgence climatique qui appelle à une dynamique collective d'écoresponsabilité, donc à davantage de transparence et de communication.

Concernant la formation de l'ensemble des agents et agents à l'éco-

responsabilité, prévue dans le plan de transition 2023-2025 de la DGFIP, elle sera, nous dit-on, déclinée localement après celles dispensées très prochainement au directeur et à son adjoint.

Afin de réduire ses émissions de gaz à effet de serre, la DDFIP du Tarn priorise ses travaux autour de 2 axes : les déplacements et les écogestes numériques.

La direction travaille donc à la mise en place d'un plan de mobilité, sous le pilotage de la Préfecture (encouragement au co-voiturage avec Karos ou à la pratique du vélo...), ainsi qu'au « verdissement » de son parc automobile. Par ailleurs, le prochain plan de formation local intégrera des e-formations dédiées aux écogestes.

Pour autant, il n'y a pas plus de moyens pour ce plan que pour le reste. Ainsi, la rénovation du CFIP de Castres reste par exemple hors de portée, notamment si l'on considère tous les objectifs de ce plan : végétalisation de surfaces, panneaux solaires sur les toits, rénovation thermique...

Cela dit, le directeur précise néanmoins que chaque direction a pour objectif d'avoir, d'ici 2027, au moins un site répondant aux impératifs de m<sup>2</sup> par agent posé par la circulaire Borne de 2022 (réduction drastique et développement du flex-office). Là encore, il faudrait des moyens pour y arriver et, assez ironiquement, c'est cette absence de crédits qui pourrait, pour une fois, nous bénéficier en évitant de nouvelles restructurations au détriment de nos conditions de travail !

Sur ce point, le sort des antennes semble être le maintien, au moins jusqu'au 31/12/2026...

#### ➤ Secteur Public Local

Le COM donne pour objectif 100 SFACT en 2027... Le directeur se dit totalement convaincu de la pertinence de tels services, mais précise que rien ne se fera sans collectivité volontaire et d'une taille justifiant ce type de projet.

S'agissant du traitement automatisé d'analyse prédictive (TAAP) expérimenté au niveau de la dépense de l'État, il sera déployé pour la sphère SPL, mais sans précision sur le délai et les conséquences en terme d'organisation des missions et des services.

#### ➤ SIP

Une nouvelle philosophie de l'accueil est portée par le COM : demain, au sein d'accueils « rénovés », le premier contact de l'utilisateur sera un voltigeur ou une voltigeuse, et non le passage par la banque d'accueil.

L'idée d'autonomiser, de façon proactive, les usagers dans leurs démarches numériques est mise en évidence, mais la direction nous garantit qu'il s'agit bien d'accueillir tous les usagers quels que soient leurs besoins, suivant un modèle graduel 1) autonomie 2) semi-autonomie 3) réception en box.

En revanche, alors que l'idée de faire de nos accueils des France Services était clairement exprimée il y a encore quelques semaines, il n'en serait plus du tout question. Ce revirement est si récent qu'une partie de la direction l'a découvert en même temps que nous de la bouche du directeur...

#### ➤ SIE

La prochaine évolution est l'arrivée de la TICPE (taxe sur les hydrocarbures gérée par les Douanes). Comment ? Avec des emplois ? On ne sait pas...

➤ Recouvrement

Le recouvrement forcé des SIE devrait basculer vers le PRS en 2026. Pour les SIP, des difficultés liées au nouvel outil applicatif retardent l'échéance. Quant au SPL et au projet d'ENSU, le flou est total !

➤ Contrôle fiscal

La facturation électronique, retardée dans sa mise en application obligatoire, est toujours attendue... et ce se ne devrait pas être avant 2026, par étape...

Le directeur indique qu'une réflexion nationale est en cours sur la frontière entre PCE et SIE, sur le volet expertise qui serait transféré vers ce dernier service.

Pour le Tarn, le directeur confirme également ne pas envisager de Pôle de Contrôle Unique, qu'il juge non pertinent pour notre direction.

➤ Publicité Foncière

Aucune évolution n'est attendue pour notre direction du fait de la montée en puissance des SAPF. Cette opération est en lien avec la démétropolisation et ses conséquences portent donc sur les services des plus grandes villes (comme Toulouse).

**En résumé, nous n'avons pas appris grand-chose et nous avons dit au directeur notre déception face à ce manque total de visibilité. Alors que nous manquons de moyens, cet exercice du COM est assurément une perte de temps et d'énergie que nous condamnons.**

**Maigre consolation, l'engagement pris par le directeur de communiquer davantage, en particulier sur le plan de transition environnementale.**